

# Conditions Générales concernant les activités de Self Défense

## 1 Généralités

### 1.1 Domaine d'application

Les présentes conditions générales (« CG ») de Sara Herraéz Grande, résidente à Genève (GE) régissent les droits et obligations des parties et s'appliquent, sauf dispositions contraires expresses et écrites, à tous les actes juridiques conclus avec Sara Herraéz Grande. Les conditions du/de la client.e qui dérogent aux présentes CG ne sont pas reconnues. Sara Herraéz Grande se réserve le droit de modifier les CG en tout temps, étant précisé que la version des CG en vigueur au moment de la conclusion d'un acte juridique fait foi.

Sara Herraéz Grande est affiliée en tant qu'indépendante à la caisse de compensation de l'Office Cantonal des Assurances Sociales de Genève (OCAS) dès le 1er septembre 2010 et au Registre du Commerce de Genève sous "Institut Neo Herraéz Grande" en état qu'Entreprise individuelle dès le 14 septembre 2010.

### 1.2 Prestations de Sara Herraéz Grande

Sara Herraéz Grande offre des prestations dans les domaines suivants :

- Formations
- Coaching
- Conseils
- Partenariats

Les présentes CG s'appliquent à toutes ces prestations, étant précisé que les conditions spécifiques à chacune d'entre elles sont, le cas échéant, réglées dans des articles séparés ou directement dans les contrats.

## 2 Conclusion de contrats

Les informations qui figurent sur le site ou documents commerciaux ne constituent pas une offre au sens juridique du terme. Seule l'offre préparée par Sara Herraéz Grande et adressée au/à la client.e constitue une telle offre. Toute commande vaut acceptation pleine et entière du/de la client.e aux présentes CG. Le contrat avec Sara Herraéz Grande est conclu lorsque le/la client.e retourne l'offre signée à Sara Herraéz Grande, par la confirmation de l'offre ou la confirmation des dates de cours. L'offre est valable pour une durée de trente jours à compter de son envoi.

## 3 Prix

### 3.1 Principes

Les prix appliqués par Sara Herraéz Grande s'entendent en francs suisses, sans TVA (Sara Herraéz Grande n'est pas soumise à la TVA). Le prix disponible au moment de l'offre fait foi. Sara Herraéz Grande se réserve le droit de modifier en tout temps le prix de ses produits et prestations, étant précisé que ces modifications ne s'appliquent pas aux commandes déjà confirmées par Sara Herraéz Grande.

### 3.2 Documents commerciaux

Les prix indiqués dans les documents de vente, sur les listes de prix, prospectus ou magasin en ligne ne sont valables que durant la validité de l'offre.

## 4 Paiement

### 4.1 Principes pour les cours en entreprise

Le paiement des formations doit être effectués, en francs suisses, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture. Ce délai peut être modifié moyennant accord exprès entre parties. Sara Herraез Grande se réserve le droit de modifier en tout temps ses conditions de paiement, en particulier d'exiger un paiement préalable à toute exécution de ses prestations. Les conditions de paiement exprimées dans le contrat ou le devis signé prévalent sur les CG.

### 4.2 Paiement des cours tout public

Le paiement des formations hors entreprise, sauf accord avec le/la client.e ou conditions données dans le message d'appel, doit intervenir au minimum 5 jours avant le début du cours. Sara Herraез Grande se réserve le droit d'annuler l'inscription et de refuser l'accès au cours à un.e participant.e en cas de non-paiement dans le délai sur simple préavis. Si le cours n'atteint pas le nombre de participant.e.s requis, Sara Herraез Grande en avise les participant.e.s et leur propose une date de remplacement ou procède au remboursement du cours.

### 4.3 Retard de paiement et compensation

En cas de retard de paiement, des frais de rappel peuvent être perçus, de même que intérêts, au taux légal de 5%. Le client ne peut invoquer compensation qu'avec des créances non contestées ou qui sont constatées par jugement exécutoire.

### 4.4 Paiement anticipé

À la demande expresse du client, Sara Herraез Grande peut accepter que le/la client.e s'acquitte du paiement des prestations de manière anticipée. Le/la client.e doit s'engager à planifier la prestation dans un délai maximum d'une année, à compter de la date du paiement, en tenant compte des disponibilités de Sara Herraез Grande. À l'échéance de ce délai, le/la client.e perd définitivement son droit à la prestation et n'est pas remboursé.e. Ce délai ne peut être prolongé qu'à la condition que son non-respect soit uniquement imputable à l'indisponibilité de Sara Herraез Grande.

## 5 Conditions spécifiques aux contrats de formation

### 5.1 Mise à disposition des locaux

Lors de cours en entreprise le/la client.e est tenu de mettre à disposition de Sara Herraез Grande des locaux de formation. Ces locaux seront mis à disposition au minimum 10 minutes avant le cours et au minimum 10 minutes après le cours. La location des salles de cours est à la charge du/de la client.e (sauf pour les cours tout public).

Sur demande expresse du/de la client.e, Sara Herraез Grande délivre une offre concernant un local de formation.

### 5.2 Pauses

Les pauses sont intégrées dans le temps de formation, à l'exception de la pause de midi le cas échéant.

### 5.3 Repas

Les repas et boissons des participant.e.s ne sont pas inclus. Sur demande expresse du client, Sara Herraез Grande délivre une offre concernant le.s repas et boissons ainsi que leurs conditions (traiteur, restaurant, ...).

## 5.4 Attestations de participation aux formations

Sara Herraéz Grande ne remet pas systématiquement une attestation de participation et/ou de niveau lors de formations. Le cas échéant le taux de présence des participant.e.s doit être d'au moins 80% pour disposer du droit (non systématique) à l'obtention d'une attestation.

Sara Herraéz Grande est seule décisionnaire en ce qui concerne l'attribution d'une attestation de participation, cette dernière dépendant entre autres de l'attitude du/de la participant.e pendant le cours.

## 6 Planification des dates pour les contrats de formations

### 6.1 Principe

Les formations en entreprise sont planifiées en tenant compte des exigences du/de la client.e, ce dans la limite des disponibilités de Sara Herraéz Grande. Les dates proposées par Sara Herraéz Grande doivent impérativement être confirmées par le/la client.e au moins deux semaines complètes avant le début du cours.

### 6.2 Respect du délai

Font foi la date et l'heure de réception de la confirmation par Sara Herraéz Grande, étant précisé que toute notification opérée un samedi, dimanche ou jours fériés est reportée au premier jour ouvrable qui suit.

### 6.3 Responsabilité

Sara Herraéz Grande décline toute responsabilité pour l'impossibilité de fournir ses prestations aux dates qui n'auraient pas été confirmées dans les délais précités.

## 7 Annulation des contrats de formation

### 7.1 Principe

Sara Herraéz Grande accepte une seule et unique annulation, sans frais, des contrats précités, à la condition que celle-ci lui soit annoncée, par écrit, au moins sept jours avant la date convenue. Toute annulation (cours entreprise et cours individuels) est facturée par Sara Herraéz Grande au tarif :

- de 7 à 5 jours avant 30 % du prix
- de 5 à 4 jours avant 50 % du prix
- de 3 au jour même 70 % du prix

En ce qui concerne les cours tout public : en cas de maladie, d'accident ou de problème empêchant un.e participant.e de venir ou de participer à un cours, la responsabilité des faits incombe au /à la participant.e lui/elle-même et non à l'organisateur (Sara Herraéz Grande ou autre).

En ce qui concerne les cours en entreprise : le manque de participant.e.s à un cours entraînant son annulation est de la responsabilité du client.

Sara Herraéz Grande se donne le droit d'annuler une formation par manque de participant.e.s. En principe une formation ne se donne pas à moins de 3 participant.e.s.

## 8 Responsabilité et conditions de participation

Les participant.e.s acceptent les conditions générales de participation à un cours de self défense, en particulier celles comprises dans le chapitre 8. Les participant.e.s (ou leurs parents/tuteurs pour les mineurs) signeront avant le début du cours un formulaire de consentement éclairé indiquant les attitudes et conditions nécessaires pour participer au cours. Ils prennent part aux cours à leur propre initiative et propre risque.

Les conditions de participation sont retranscrites dans les points 8.1 - 8.5.

## 8.1 Déclaration du/de la participant.e

Le/la participant.e déclare avoir pris connaissance et compris les règles et conditions suivantes, ainsi que l'exclusion de responsabilité des organisateurs du cours de Self Défense :

- La pratique de la Self Défense est accessible à toute personne en bonne santé.
- Les participant.e.s doivent se conformer strictement aux règles de sécurité et suivre les consignes données par l'organisation. Les formateurs se réservent le droit d'exclure toute personne ne respectant pas ces consignes, sans droit à remboursement.
- Il est impératif que les participant.e.s portent des vêtements et des chaussures confortables. L'utilisation d'accessoires (montres, bijoux, etc.) est formellement interdite durant le stage pour des raisons de sécurité, sauf si des indications spécifiques sont données par les organisateurs.
- L'équipement de sécurité doit être utilisé conformément aux instructions fournies par l'organisation.
- La direction décline toute responsabilité en cas de perte, vol, dommage, ou toute atteinte aux effets personnels du participant (vêtements, sacs, chaussures, etc.) ou aux objets tombés des poches (appareils photo, argent, téléphone mobile, portefeuilles, etc.).

## 8.2 Assurances et risques

Toute activité physique comporte un risque, même minime. En participant, le/la participant.e déclare assumer ces risques en toute connaissance de cause et s'engage à ne pas tenir responsables les organisateurs ni leurs subordonnés pour tout accident ou incident pouvant survenir dans le cadre normal de l'activité de self défense. Les participants doivent être couverts par une assurance accident et une assurance Responsabilité Civile.

## 8.3 Exclusion de responsabilité des organisateurs

Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des accidents survenus pendant la prestation en raison des causes suivantes :

- Une mauvaise interprétation des consignes données par les organisateurs ou leurs subordonné.e.s.
- Un refus de suivre les consignes de sécurité.
- Un comportement irresponsable, imprudent ou dangereux de la part du/de la participant.e.
- Un problème de santé non déclaré par le/la participant.e.

## 8.4 Dégagement de responsabilité

Les participant.e.s dégagent les organisateurs de toute responsabilité, sans exception, pour tout dommage causé au/à la participant.e par un tiers, ou pour les dommages causés par le/la participant.e à un tiers, à l'équipement ou aux infrastructures.

## 8.5 Confirmation de participation

En s'inscrivant au stage de Self Défense, le/la participant.e confirme son inscription et s'engage à régler la somme indiquée pour l'inscription. Il/elle déclare avoir lu, compris et accepté les conditions des cours et s'engage à les respecter.

# 9 Dispositions légales

## 9.1 Confidentialité

Sara Herraез Grande s'engage à traiter les données reçues de manière adéquate ainsi qu'à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles destinées à prévenir tout accès frauduleux, divulgation, modification ou destruction des données. Toutes les données des client.e.s et des participant.e.s sont enregistrées et protégées dans le respect des règles légales en vigueur. Sara Herraез Grande se réserve le droit d'apporter en tout temps des changements à sa politique de confidentialité. Le cas échéant, le/la client.e en sera informé.e. Par la signature d'un contrat avec Sara Herraез Grande, le/la client.e consent à ce que Sara Herraез Grande recueille et traite les données personnelles reçues. Sara Herraез Grande peut être appelée par une autorité ou un Tribunal à partager les données personnelles du/de la client.e. Hormis cette hypothèse, Sara Herraез Grande s'engage à ne pas transmettre et à quelque titre que ce soit les données à des tiers.

## 9.2 Droit d'auteur

Toutes les données, soit en particulier les offres, supports de cours, concepts pédagogiques et les photographies ne peuvent en aucun cas être photocopiés ou utilisés, de quelque manière que ce soit, remis à des tiers, sans l'autorisation expresse de Sara Herraез Grande. Le/la client.e n'est en particulier pas autorisé.e à copier, enregistrer, reproduire ou imprimer ces contenus pour une autre utilisation que celle prévue par le contrat. La conception, la forme, le titre et l'ensemble du contenu du site internet sont également la stricte propriété de Sara Herraез Grande.

## 9.3 Droit applicable

Le contrat et les présentes conditions générales sont régis par le droit suisse.

## 9.4 For

Le lieu d'exécution et le for pour tous les contentieux est exclusivement à 1203 Genève.

Sara Herraез Grande

Rue de Genève 45

1203 Genève / Suisse

Tél: +41(0) 76 559 88 42

E-mail : [sara.herraez@institutneo.ch](mailto:sara.herraez@institutneo.ch)

Dernière mise à jour : 11 mars 2025